



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 83887

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la reconnaissance de l'autisme comme handicap spécifique. D'après la Haute autorité de santé, 1 personne sur 150 est autiste. Cette situation est mal connue. De nombreuses associations militent quotidiennement pour faire connaître et reconnaître cette maladie, innover en matière de droit et de prise en charge. Ces associations souhaitent que l'autisme soit reconnu comme grande cause nationale pour 2011. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83887

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7777

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)